

Contraintes de développement dans la ville nouvelle de Yamoussoukro en Côte d'Ivoire

Kouamé Armand KOUASSI

Université Peleforo Gon Coulibaly, Département de Géographie, Korhogo, Côte d'Ivoire
armand.koissy@gmail.com

1. INTRODUCTION.....	88
2. MÉTHODOLOGIE	89
2.1. Zone d'étude	89
2.2. Approche analytique.....	89
3. RÉSULTATS	91
3.1. Facteurs entravant le développement.....	91
3.2. Leviers de perennisation de la ville	97
4. DISCUSSION.....	99
5. CONCLUSIONS	101
6. RÉFÉRENCES	101

Citer ce document :

KOUASSI, K. A. 2026. Contraintes de développement dans la ville nouvelle de Yamoussoukro en Côte d'Ivoire. Cinq Continents 16 (34): ??- ???.

Contraintes de développement dans la ville nouvelle de Yamoussoukro en Côte d'Ivoire

Kouamé Armand KOUASSI

Development constraints in the new town of Yamoussoukro in Côte d'Ivoire. Designed and created from scratch to be a hub for internal development, Yamoussoukro is struggling to fulfil these missions. The city is characterised by a deterioration in living conditions (particularly in the central core) and a mismatch between supply and social demand. So, what are the main factors hindering development in the city? The study is based on an integrated approach involving geographical, economic, socio-cultural and political dimensions, aimed at understanding urban populations in their living environment. This approach combines a review of the literature, semi-structured interviews (n=15), direct observation and focus groups with the population (n=15). The aim of this work is to determine the factors that hinder development in Yamoussoukro and to identify levers that can contribute to the sustainability of this new city. A lack of rigorous planning, construction projects that are ill-suited to local specificities, very low citizen participation and approximate decentralisation appear to be the main constraints to development. However, physical, educational, political and administrative indicators may be levers that favour a certain degree of sustainability for the city.

Key words: proactive policy, urban development, newtown, sustainability, Yamoussoukro.

Contraintes de développement dans la ville nouvelle de Yamoussoukro en Côte d'Ivoire. Conçue et créée ex-nihilo pour être un pôle de développement intérieur, Yamoussoukro peine à remplir ces missions. La ville se caractérise par une dégradation du cadre de vie (notamment dans le noyau central) et une inadéquation entre offre et demande sociale. Quels sont donc les principaux facteurs qui contrarient le développement dans la ville ? L'étude s'appuie sur une approche intégrée impliquant une dimension géographique, économique, socio-culturelle et politique, visant à cerner les populations urbaines dans leur cadre de vie. Cette approche associe revue documentaire, entretiens semi structurés (n=15), observation directe et focus-group auprès des populations (n=15). Ce travail a pour objectif, de déterminer les facteurs qui contrarient le développement à Yamoussoukro et d'identifier des leviers pouvant contribuer à la durabilité de cette ville nouvelle. Une absence de planification rigoureuse, une inadaptation des chantiers aux spécificités locales, une très faible participation citoyenne et une décentralisation approximative, apparaissent comme les principales contraintes de développement. Des indicateurs physiques, éducatifs, politiques et administratifs, peuvent cependant être des leviers favorables à une certaine pérennité de la ville.

Mots clés : contrainte de développement, ville nouvelle, durabilité, Yamoussoukro.

1. INTRODUCTION

Les phénomènes de littoralisation et de dépendance politique ou économique ont engendré dans les pays du sud, nombre de problèmes dont celui de la localisation périphérique des grandes villes sur le territoire national (Rochefort, 2000). La nécessité de corriger ces disparités géographiques aux lendemains des indépendances, a conduit à l'adoption de politiques d'aménagement visant à créer des villes nouvelles à l'intérieur des terres pour décongestionner le littoral et dynamiser l'hinterland. Cependant, ce contexte de rééquilibrage des réseaux urbains a plutôt servi de prétexte à bien de régimes politiques pour se mettre en scène par le truchement de l'architecture et l'urbanisme d'où un phénomène de villes « présidentielles » (Piermay, 2003). Ce cas de ville nouvelle qui constitue notre objet d'analyse, fait donc référence à des cités créées ex-nihilo pour affirmer une rupture, avec l'émergence d'un nouveau pouvoir présidentiel qui façonne à volonté l'espace public par le biais d'aménagements urbains monumentaux visant à ancrer dans l'imaginaire collectif, sa puissance. Abuja au Nigeria, Brasília au Brésil, Dodoma en Tanzanie, Nouakchott en Mauritanie et surtout Yamoussoukro en Côte d'Ivoire, en sont des exemples édifiants. Né de la volonté politique du Président Houphouët-Boigny, ce gros bourg rural fondé en 1908 au centre du pays, a été doté d'équipements et infrastructures de haut standing pour assumer la triple fonction de ville (universitaire, touristique, religieuse), abriter les institutions ivoiriennes et constituer un pôle de développement (Loucou, 1989 ; Dubresson, Jaglin, 1993).

Cependant, environ quatre décennies après son érection en capitale politique et administrative (1983), Yamoussoukro peine à s'imposer et exercer pleinement ce rôle. Abidjan, ville d'ouverture sur l'extérieur, est restée le pôle économique national. Une insuffisance des équipements socio collectifs et une défectuosité du réseau de drainage et d'assainissement, engendrant des problèmes d'hygiène et de salubrité, sont révélées dans la révision du plan d'urbanisme directeur (BNETD, 1997). L'état de dégradation avancée et quasi-irréversible de l'environnement et des infrastructures de qualité qui en faisaient une particularité est si préoccupant que les divers régimes qui se succèdent, ont inscrit au rang des priorités, le transfert effectif des institutions pour relancer l'image de la ville. Aujourd'hui, La cité n'est plus une épure d'architecte. Elle a l'aspect d'une ville plus ou moins en souffrance et occupe une place bien plus réelle dans le réseau urbain ivoirien (Pourtier, 1999). Pensée et créée officiellement pour être un front pionnier intérieur et surtout affirmer la valeur symbolique d'une nouvelle capitale, elle ne constitue qu'une ville moyenne qui abrite une majorité de fonctionnaires sans une véritable dynamique de son économie (Rochefort, 2000). Nonobstant la réalisation de nombreux chantiers suivant un urbanisme où domine la recherche de l'esthétique avec

des plans d'eau, des espaces verts et de larges rues bitumées (Grenié, 1973), Yamoussoukro n'échappe pas aux problèmes généraux des villes subsahariennes, notamment la dégradation du cadre de vie des populations et l'inadéquation entre l'offre et la demande dans les secteurs sociaux. Aussi, la situation actuelle de cette ville qui constitue un cas particulier dans le mouvement d'urbanisation du pays, soulève-t-elle une question essentielle : comment d'un contexte spécifique de cité verte et dynamique, la ville de Yamoussoukro se retrouve avec les mêmes problèmes que les autres villes de l'intérieur du pays ? Par ailleurs, liée à un contexte ponctuel, la ville a-t-elle une capacité à survivre à l'usure du temps, aux changements de la conjoncture politique et sociale ? L'objectif général de cette étude est de contribuer à une meilleure connaissance des facteurs qui contrarient le développement de la ville nouvelle de Yamoussoukro.

Afin de mener une étude approfondie de la politique volontariste d'organisation spatiale qui est un champ d'investigation vaste, il est nécessaire de trouver une porte d'entrée qui fournisse une occasion d'en explorer les diverses dimensions. C'est ce qui explique le choix de travailler sur l'aménagement urbain à Yamoussoukro. Dans cette ville, la répartition des hommes et des activités offre une bonne occasion pour explorer de façon pertinente cette question.

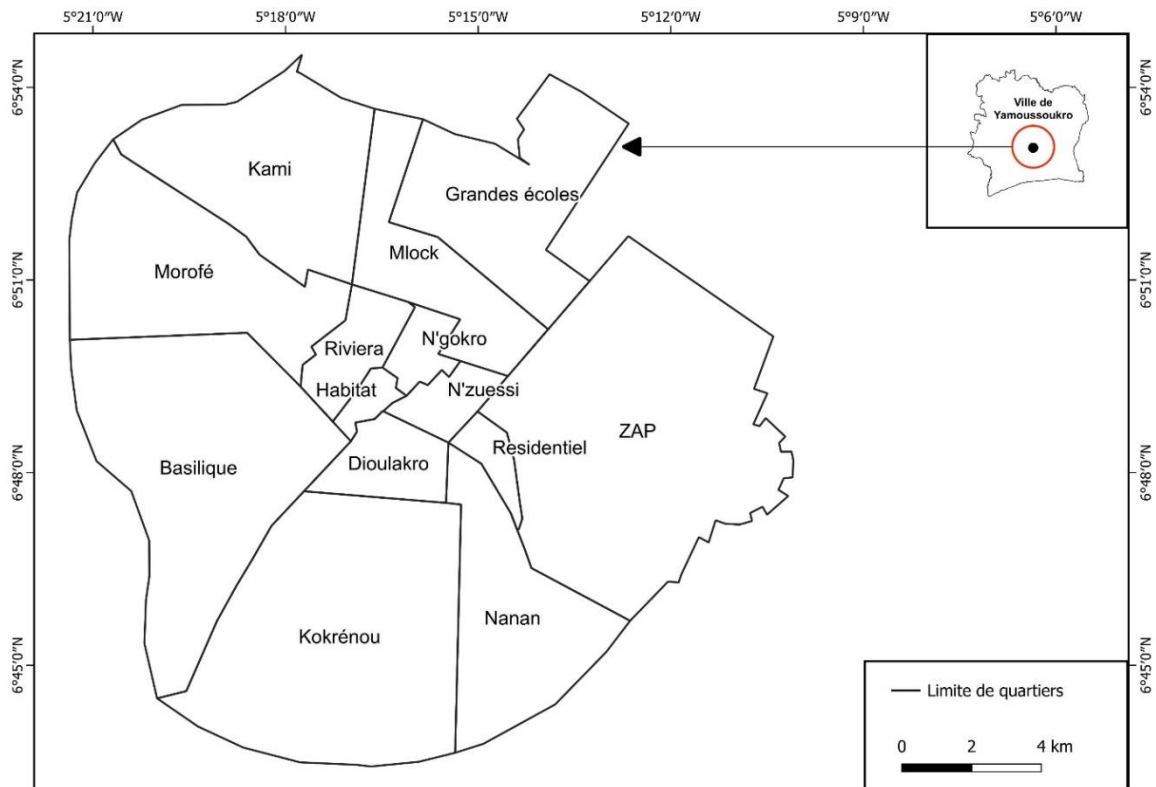
2. MÉTHODOLOGIE

2.1. Zone d'étude

Située au centre de la Côte d'Ivoire sur la nationale A3, la ville de Yamoussoukro est reliée à la capitale économique Abidjan par une autoroute longue de 246 Kms (Figure 1). Capitale politique et administrative de la Côte d'Ivoire depuis 1983, elle occupe le 5e rang de la hiérarchie urbaine après Abidjan, Bouaké, Daloa et Korhogo (Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2014). La ville se compose de plusieurs quartiers dont les plus peuplés sont Dioulakro, N'zuessi, Kokrenou et Habitat.

2.2. Approche analytique

La démarche méthodologique se fonde sur une approche holistique permettant de comprendre le contexte originel de création de la ville, les spécificités locales, les actions concertées ou non des acteurs du développement (autorités, populations locales, organisations de la société civile) sur le territoire investigué. Cette démarche se traduit essentiellement par une approche intégrée impliquant une dimension géographique, économique, socio-culturelle et politique, visant à cerner les populations urbaines dans leur cadre de vie (environnement physique et socioéconomique).



La méthode choisie combine différents niveaux d'informations dont une revue documentaire, des entretiens semi structurés avec les acteurs locaux, une observation directe du terrain et une enquête multidisciplinaire holistique et complexe à la fois, auprès des ménages. La collecte des données s'appuie sur un recueil simultané de données provenant de la littérature, des collectivités locales, des structures étatiques et des ménages. La revue documentaire a permis de faire un état des lieux sur deux niveaux, un premier relatif à une approche globale des concepts d'aménagement du territoire, de développement urbain et de décentralisation et un second plus spécifique aux caractéristiques des villes nouvelles de pays en développement. Les observations directes ont été l'occasion d'apprécier l'état des équipements et infrastructures, la qualité de l'environnement et du cadre de vie des habitants mais aussi les dynamiques urbaines en cours. Ces observations ont été aussi traduites par une géolocalisation des équipements et infrastructures pour analyser leur distribution dans l'espace urbain et avoir une connaissance fine de l'accessibilité géographique aux services, notamment de santé et d'éducation, des quartiers de la ville.

L'analyse de la distribution spatiale de l'offre de scolarisation, appréhendée comme un semis de points, s'est appuyée sur le calcul d'un indicateur simple et synthétique de concentration des structures éducatives, qui a permis de dégager deux formes de distributions spatiales distinctes pour le secteur public et le secteur privé. Cet indice de concentration (I_c) permet d'évaluer la nature de la distribution spatiale d'un

semis de points (concentrée, aléatoire ou régulière) en confrontant la distribution observée à une distribution théorique (Pumain, Saint-Julien, 1997). La distribution théorique retenue est une distribution aléatoire (Distribution de Poisson). Cet indice s'appuie sur le calcul de densités de points par unité de surface, obtenues en superposant un carroyage régulier (1,5 Km de côté dans notre cas) à une distribution de points (méthode dite des « quadrats »). L'indice de concentration correspond au rapport de la variance sur la moyenne de cette densité. Lorsqu'il est supérieur à 1, il indique une tendance à la concentration et lorsqu'il est inférieur à 1, il exprime une distribution spatiale dispersée. L'indice de concentration est égal à 1 lorsque la distribution spatiale est aléatoire. Un test du χ^2 est ensuite effectué pour évaluer la significativité de la différence entre les distributions observées et théoriques.

Pour analyser la répartition spatiale de l'offre de soins, nous avons eu recours à la méthode des zones tampons. C'est en effet, une méthode d'analyse spatiale caractérisée essentiellement par la définition d'une zone d'extension aux dimensions définies par l'opérateur, autour d'un point pour ce cas de figure. Le tracé d'une zone tampon autour de services urbains constitue une méthode des plus répandues car l'interprétation des résultats est relativement simple. La zone tampon permet de mettre en évidence des liens de proximité entre la structure et son espace environnant. En référence à des travaux antérieurs (Harang, 2007), des zones tampons de rayons 3 kms ont été élaborées dans cette étude. La mise en relation de la couverture sanitaire et de la densité démographique des quartiers a permis d'apprécier l'adéquation entre la répartition de l'offre de soins et les besoins potentiels de santé.

3. RÉSULTATS

3.1. Facteurs entravant le développement

3.1.1. Des réalisations gigantesques paradoxalement conçues sur des bases informelles

La ville nouvelle de Yamoussoukro ne s'est pas construite à l'origine, sur la base d'un véritable plan d'aménagement. Les différents chantiers (Tableau 1) ont été mis en place de manière progressive en conformité avec la vision de l'initiateur et du principal concepteur du projet, le Président Houphouët-Boigny.

L'élaboration du schéma d'urbanisme directeur de la ville s'est faite en 1997 par le Bureau national d'études techniques et de développement. Il implique un plan d'urbanisme directeur qui a maintenu le noyau existant et planifié l'extension urbaine.

Tableau 1. Chronologie des principaux travaux d'aménagement à Yamoussoukro

Période	Réalisations
1952	80 ha.
1952- 1955	Lotissement d'Habitat, déplacement de Dioulakro, nouvelle voirie, reconstruction de 120 logements, terrain d'aviation.
Première accélération urbanistique	
1958-1962	Déviations de la route de Bouaké ; déguerpissements Habitat ; construction de la mission catholique et du nouveau terrain d'aviation.
1962	175 ha urbanisés.
1962-1966	Dioulakro et Nzuessi rasés et reconstruits ; création d'Assabou. Nouvelle voirie en plan quadrille ; Ngokro en partie détruit (édification du parc présidentiel); barrages autour du noyau central (200 ha de plans d'eau) ; bitumage de la voirie d'Habitat; Ouverture de la SIB (1963) ; chantiers du Lycée de jeunes filles (1962), de la mosquée de Dioulakro (1963-1965), de l'église Saint-Augustin (1962-1963), du temple protestant (1965).
1966-1973	Autoroute traversant la ville ; déviation poids lourds ; bitumage de la route de l'aéroport, de la piste d'atterrissage, du quartier PDCI ; opérations SOGEFIHA // Nzuessi et Assabou ; construction du Lycée scientifique; arrivée de l'énergie électrique en provenance de la centrale de Kossou (1972) ; inauguration du nouveau château d'eau, de la nouvelle poste, du nouveau marché, de la BICICI en 1973 ; première tranche de l'hôtel Président (1973) ; aménagement des jardins de la présidence et du parc de l'hôtel président ; ouverture des chantiers de la Maison du parti (1971-1972) et de l'hôtel de ville (1973).
1973	1750 ha urbanisés.
Deuxième accélération urbanistique	
1973-1980	1973-1976 : Bitumage des axes de Dioulakro, d'Assabou, de Nzuessi et de la route de la corniche autour des lacs. 1977 : Chantier du Palais des hôtes. 1978 : Deuxième tranche de l'hôtel Président (au total, 25 ha) et du Golf (50 ha) ; chantiers du Lycée scientifique (70 ha) et de l'INSET (25 ha). 1979 : Chantier de l'ENSTP (62 ha), du CAFOP (22 ha) et du CHR (85 ha). 1980 : Chantiers des annexes de la Maison du parti. 1980-1987 : Chantier de la Fondation Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix (parc de 48 ha).
1980-1990	1986-1989 : Chantier de la Basilique Notre Dame de la Paix (terrain de 130 ha). 1989 : Chantier de l'ENSA.
1990	2720 ha urbanisés

Source : Dubresson, Jaglin (1993 : 64)

C'est ce plan qui définit manifestement une zone industrielle et une zone administrative et politique encore faiblement exploitées. Les atouts et les contraintes urbanistiques du site n'ont pas été utilisés comme base pour la mise en place d'une

politique de prévention de l'environnement à travers un plan directeur d'assainissement, ni pour l'établissement d'un mode rationnel d'occupation des sols. Cette absence de planification à la base du projet explique sans doute différentes situations inadaptées aux spécificités locales. C'est notamment le cas de la voirie urbaine et des établissements comme le Lycée scientifique dont les capacités sont largement surestimées. Par ailleurs, les zones marécageuses du noyau central réaménagées en lacs urbains sont aujourd'hui, les principaux lieux de rejet de la ville (Figure 2).



Figure 2. Lac urbain, lieu de rejet des ordures et déchets

3.1.2. Des paradoxes liés à la vision originelle du projet

Dans l'imaginaire collectif, la ville de Yamoussoukro est perçue comme le village du Président Houphouët-Boigny, qui a décidé qu'il ne se tienne pas de procès, ni de condamnation ni d'emprisonnement dans cette localité symbole de paix. Aussi, la capitale administrative de la Côte d'Ivoire, ne dispose-t-elle pas de tribunaux de justice ni de prisons. Les populations sont donc contraintes de se rendre dans des localités voisines de statut inférieur comme Toumodi (45 kms) ou Bouaflé (60 kms) pour y établir des actes juridiques. Cette situation paradoxale soulève surtout, une mauvaise accessibilité des populations aux services juridiques. Pourtant, hormis Abidjan, seule la ville de Yamoussoukro dispose d'un Institut National de Formation Judiciaire (INFJ) qui produit les auxiliaires de justice. Dans l'enseignement supérieur, la ville étant pensée comme une ville universitaire d'excellence, seul l'Institut national polytechnique qui reçoit une sélection des meilleurs admis au baccalauréat, y a été réalisé. La ville ne dispose donc pas d'université publique pouvant aussi recevoir des étudiants de niveau moyen dans des filières de leur choix. Elle ne dispose pas non plus d'une école

supérieure de médecine donnant la possibilité d'une érection du Centre Hospitalier Régional (CHR) en Centre Hospitalier Universitaire (CHU) qui constitue le dernier niveau de référence dans l'offre de soins. Si cette vision réduit considérablement l'éventail de formations des étudiants, elle contrarie surtout l'accès des populations locales à des soins de qualité supérieure. Cette limite des soins au niveau secondaire, paraît comme une faiblesse de la capitale administrative nationale (Yamoussoukro), sur des capitales régionales comme Bouaké et Korhogo dont les universités ont donné la possibilité de mise en place de centres hospitaliers universitaires.

3.1.3. Un faible dynamisme économique local

La fonction de ville administrative de Yamoussoukro, essentiellement scolaire, couplée à un très faible secteur industriel et un secteur tertiaire dominé par l'informel, ne contribuent pas à un véritable dynamisme de l'économie locale. Les activités économiques urbaines sont en effet dominées par le secteur tertiaire privé, suivi du tertiaire public (administration) et du secteur agricole. Le secteur tertiaire regroupe donc la plupart des actifs. Il y a alors, une forte population, exerçant dans le secteur des petites activités commerciales et libérales qui, en général procurent des revenus assez modestes. Les effets de la crise économique qui perdure se traduisent aussi par une baisse constante des pouvoirs d'achat. Par ailleurs, la ville ne dispose pas d'un arrière-pays solide. Yamoussoukro enregistre donc une dynamique économique très moyenne (faiblesse du secteur industriel et absences de grandes zones commerciales) différente du bouillonnement économique d'Abidjan et dans une certaine mesure, du dynamisme du marché central de la ville de Bouaké. Ne disposant pas alors de moyens financiers conséquents, les pouvoirs locaux ne peuvent pas orienter convenablement le développement urbain ni même assurer l'entretien de l'existant qui apparaît aussi comme un héritage trop lourd. La ville ne dispose donc pas d'une assise socioéconomique légitimant sa fonction de pôle de développement régional.

3.1.4. Des politiques éducatives et sanitaires révélatrices d'espaces urbains ségrégués

Les Indices de concentration du secteur public et du secteur privé, montrent que la répartition des établissements scolaires est essentiellement caractérisée par une forte tendance à la concentration par endroits (Tableau 2).

Le secteur public reste concentré au nord de la ville (6 établissements sur 8) où la fonction scolaire issue de l'aménagement volontariste de la ville de Yamoussoukro, a été matérialisée (Figure 3).

Tableau 2. Caractérisation de la répartition spatiale des établissements scolaires dans la ville de Yamoussoukro

Secteur	Nombre	Densité moyenne	Variance	Indice de concentration	Probabilité
	N	D	V(D)	Ic	p
Public	8	0,16	0,26	1,62	p>0,05
Privé	45	0,81	1,3	1,6	p>0,001

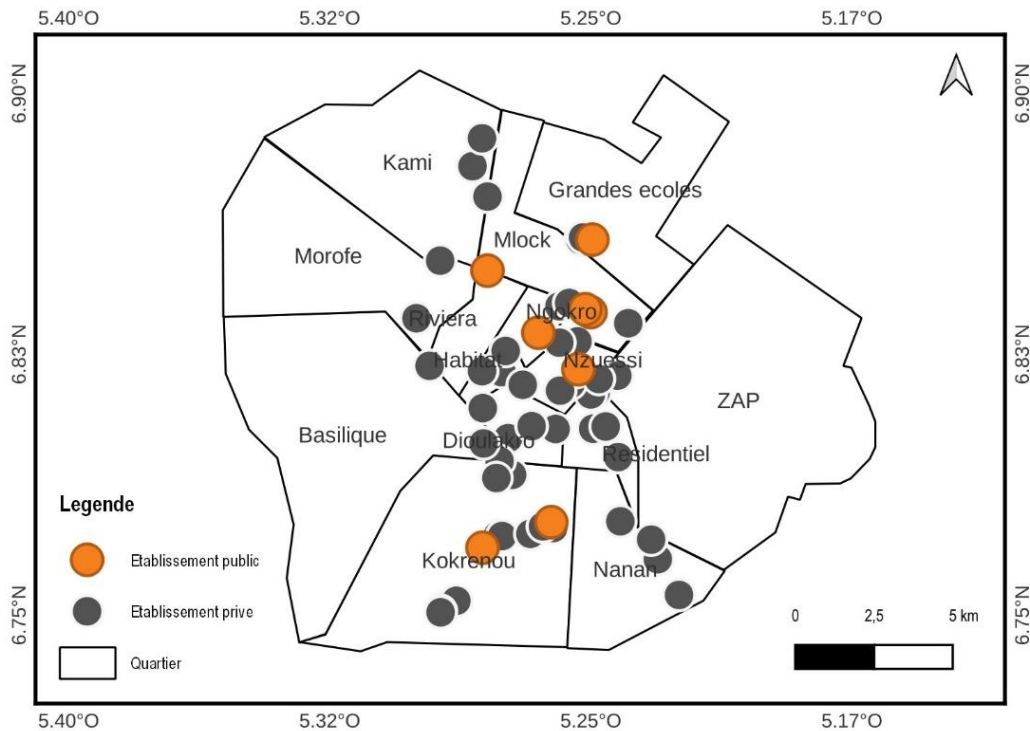


Figure 3. Une offre de scolarisation publique concentrée au nord de la ville

Cette politique caractérisée par la mise en place d'établissements scolaires de haut standing réservés à la formation d'élites intellectuelles, apparaît finalement comme une source d'inégalités spatiales traduites par des espaces urbains ségrégués. « Les déserts scolaires » révélés par cette organisation territoriale de l'offre publique de scolarisation, sont assez bien compensés par un secteur privé plus ou moins éclaté par quartier soit une offre de scolarisation relativement bonne sur l'espace urbain avec un périmètre habité convenablement quadrillé.

Sur le plan de la santé, la Figure 4 montre que l'offre publique de soins est concentrée dans le noyau central de la ville (5 structures sur 7) où les densités démographiques sont beaucoup plus fortes (3 601 à 10 800 habitants/Km²).

La répartition spatiale des services de santé dans la ville présente une inégalité d'équipement en structure sanitaire par quartier. Cette répartition implique donc une pluralité de recours aux soins dans les plus grands foyers de peuplement de la ville.

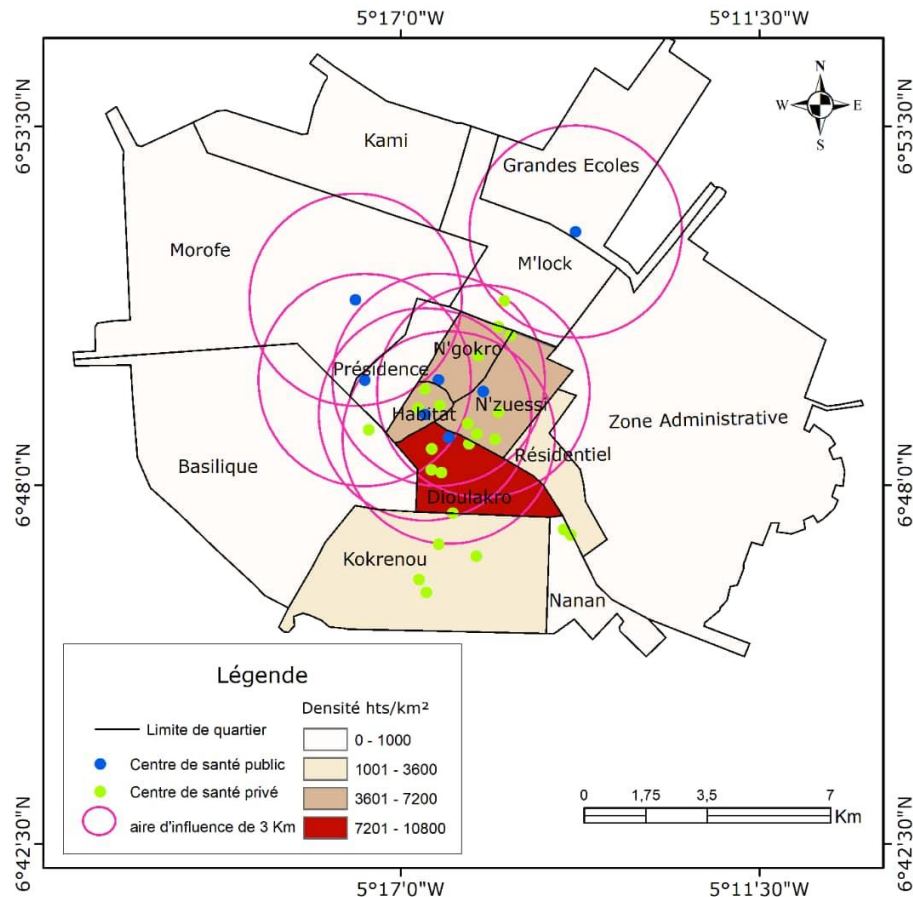


Figure 4. Une offre de soins publique concentrée au centre de la ville

Si cette configuration apparaît plutôt comme une bonne option stratégique, elle fait par contre observer des inégalités spatiales. En effet, les quartiers Résidentiel et Kokrenou dont les densités oscillent entre 1 001 et 3 600 habitants/Km², n'ont aucune couverture sanitaire publique. Pourtant, l'offre publique de soins a une vocation sociale.

3.1.5. Une décentralisation encore approximative

Les populations locales qui sont les bénéficiaires des actions de développement, n'ont pas été sollicitées dans l'élaboration du projet de création ex-nihilo de Yamoussoukro. N'étant donc pas intégrées à la base, elles ne se réapproprient pas le projet et alors ne coproduisent pas véritablement la ville avec les autorités urbaines. C'est certainement dans ce contexte que s'inscrivent des problèmes liés à certains projets relatifs à l'extension du marché central et la construction du collège municipal sur des ilots admis comme lieux de culte au quartier Habitat non loin du CHR pour le premier et au quartier Résidentiel non loin du château d'eau de N'zuessi pour le second. Si le collège municipal a été réalisé finalement au quartier Mlock, le marché central n'a

pu être étendu ni transféré dans les environs de la mairie. Dans le secteur de la santé, alors même que les politiques sanitaires promeuvent la participation des communautés à travers un système de cogestion animé par des comités de gestion des établissements sanitaires (COGES), à Yamoussoukro, le fonctionnement des centres de santé urbains (CSU) n'implique pas la société civile. En somme, en dépit du processus de décentralisation, les politiques publiques n'intègrent pas une participation active des citoyens.

3.1.6. Des difficultés institutionnelles entre autorités locales dans la gestion urbaine

Les difficultés institutionnelles se matérialisant par un chevauchement d'activités sur des territoires urbains entravent d'une certaine manière le développement. C'est le cas notamment des deux plus anciens districts autonomes (Abidjan et Yamoussoukro) qui sont souvent en conflit de compétences avec les Mairies locales pour la gestion de certains problèmes urbains comme la salubrité. Cette situation pourrait s'expliquer par les mécanismes de mise en place de ces institutions. Si le Gouverneur du district autonome est intimement lié à l'Autorité centrale (Présidence de la République) par acte de nomination, le Maire est désigné par le citoyen à travers un scrutin local soit des logiques politiques différentes qui ont parfois un impact non négligeable dans la gestion des besoins quotidiens des populations. Dans une ville ayant un statut de capitale administrative nationale donc qui met en évidence, des liens étroits entre la ville et l'État, les enjeux politiques (bataille de positionnement, contrôle de l'électorat, etc.), peuvent entraver de manière notable, la mise en place d'actions concertées de développement. Pourtant, les deux personnalités de la ville (Gouverneur et Maire), sont issues de formations politiques différentes depuis 2002. Si de 2011 à 2018, une coalition au pouvoir a permis de concilier gestion urbaine et implication étatique, la rupture liée à une promesse d'alternance politique non tenue, a complexifié les relations depuis environ 5 ans.

3.2. Leviers de perennisation de la ville

3.2.1. Aspects géographiques

La ville de Yamoussoukro est située au carrefour des axes routiers les plus importants du territoire national. Il s'agit d'abord de l'axe Abidjan-Bouaké (la Nationale A3) qui rallie les deux plus grandes villes de la Côte d'Ivoire, ensuite de l'axe Abidjan-Daloa qui mène à l'ouest et enfin l'axe en direction du sud-ouest passant par Gagnoa. Yamoussoukro est rattachée à Abidjan par une autoroute à péage qui facilite les flux de

biens et de personnes entre les deux capitales. La ville est donc au cœur du système de transport national et de ce fait, y tire un fondement de sa durabilité.

3.2.2. Aspects politiques et administratifs

Les pouvoirs publics sont unanimes sur le fait de poursuivre la vision du président Houphouët et donc de sauvegarder les réalisations faites à Yamoussoukro en y transférant effectivement les attributs institutionnels du pouvoir exécutif. Ainsi, dès 1997, Le Transfert de la capitale ivoirienne, voté par l'Assemblée nationale et formalisé par la loi n° 83-242 du 21 mars 1983, a-t-il été rendue applicable par le président Bédié à travers le décret n° 97-177 du 19 mars 1997 qui déclare d'utilité publique, le périmètre d'urbanisation de la ville de Yamoussoukro. Le Plan d'urbanisme adopté à cet effet la même année, prévoit une zone administrative et politique (ZAP) de 6 000 ha à l'Est de la ville dans le prolongement de l'actuel quartier administratif (la cité dénommée 100 logements) qui est un réaménagement progressif des appartements destinés à l'origine aux enseignants du Lycée scientifique. Une voie reliant cette zone à l'autoroute Abidjan-Bouaké a même été réalisée et est connue sous le nom de « voie triomphale ». S'inscrivant dans la continuité, le pouvoir Gbagbo soutenu par la coopération sino-ivoirienne, a lancé et achevé le chantier de l'hôtel des Parlementaires et a débuté les travaux des futurs Sénat et Palais présidentiel. Avec la crise postélectorale de 2010, nombre de projets dont celui du transfert de la capitale, connaissent un coup d'arrêt sous l'exercice du pouvoir actuel. Néanmoins, le Senat a été installé à Yamoussoukro. Par ailleurs, des sessions parlementaires ainsi que des événements de grande portée s'y tiennent et contribuent d'une certaine manière, à consolider l'image de la ville et à garantir la survie des grands chantiers réalisés. La gestion de certains édifices comme la Basilique Notre dame de la paix et la fondation Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix a été cédée à des organismes internationaux qui en assurent une bonne maintenance. Yamoussoukro est aussi une ville avec un rôle national d'où une grande priorité aux équipements et infrastructures de portée nationale ou même internationale. Ce statut lui confère une particularité dans l'armature urbaine nationale et contribue à sa pérennité.

3.2.3. Aspects éducatifs

La ville nouvelle de Yamoussoukro dispose de deux (2) établissements secondaires d'excellence qui reçoivent et hébergent dans leurs internats, des élèves de très bons niveaux venant de toutes les localités du pays. Il s'agit du Lycée Mamie Adjoua dont l'auditorium (Figure 5) abrite des rencontres importantes et surtout le Lycée scientifique qui est doté d'un ensemble sportif comportant une piscine olympique, un court de tennis, un stade de football avec une tribune officielle, une piste d'athlétisme et d'autres terrains de jeux.



Figure 5. Auditorium du Lycée Mamie Adjoua dessiné par l'architecte Jean Léon

Au niveau supérieur, la ville dispose de l'Institut National Polytechnique Houphouët-Boigny (INPHB) qui est une structure de référence nationale et même internationale, dans la formation des ingénieurs dans les filières tertiaires et industrielles. Sur ses installations, se tiennent régulièrement des excursions mais aussi des rencontres sous la forme de séminaires ou de colloques. Les infrastructures sportives disponibles dans cet institut permettent le déroulement de compétitions internationales. En somme, ces structures de formation consolident l'image de la ville et garantissent une sorte de pérennité.

4. DISCUSSION

Le projet de création ex-nihilo de la ville de Yamoussoukro s'est matérialisé par la réalisation de grands chantiers, sous l'impulsion du principal concepteur, le président Houphouët-Boigny aidé d'un technicien des travaux publics et d'un géomètre (BNETD, 1997). Il s'agit, comme dans le cas de Brasilia, d'un projet aux ambitions politiques et sociales diverses, de construction d'une ville nouvelle pour l'installation de la capitale nationale au centre du pays afin d'y attirer la population et l'activité économique concentrées sur le front côtier. Ces projets sont donc soutenus par des visions géopolitiques mais aussi la volonté d'affranchir ces nations des marques de la colonisation et affirmer la culture locale à travers l'architecture et l'urbanisme (Heuzé, 1986 ; Aubertin, Vidal, 1998 ; Couret, 2006). Mais si le contexte de création volontariste de Yamoussoukro s'inspire du modèle de Brasilia, exemple emblématique de ville nouvelle, leurs situations sont nettement différenciées. En effet, la construction de la capitale brésilienne fait suite à un appel d'offres qui a permis de retenir un plan directeur (Plano piloto) à exécuter sur une période triennale (1957-1960). Ce plan implique la mise en place d'un arrière-pays constitué par des villes satellites à bâtir sur

des couronnes autour de Brasilia (Heuzé, 1986 ; Aubertin, Vidal, 1998 ; Couret, 2006). La construction de Brasília a donc été précédée d'études et missions de reconnaissance de terrain d'où un corpus abondant et structuré sur les conditions locales et les vulnérabilités du site ; ce qui n'a pas été le cas à Yamoussoukro. Ainsi, à l'exception de l'Institut National Polytechnique Houphouët-Boigny qui constitue une référence africaine dans la formation des ingénieurs et de la voie principale traversant la ville du sud-est au nord-ouest (la nationale A3) faisant de Yamoussoukro un carrefour important au centre du pays, toutes les autres réalisations peinent-elles à remplir pleinement leur mission.

Pensée et créée pour assurer la fonction de capitale administrative nationale et être un front pionnier intérieur, Yamoussoukro ne constitue qu'une ville moyenne qui abrite une majorité de fonctionnaires sans une véritable dynamique de son économie (Rochefort, 2000). Dans les domaines spécifiques de l'éducation et de la santé, la croissance des offres de scolarisation et de soins ainsi que leurs distributions spatiales, sont largement portées par le secteur privé, pourtant plus onéreux et moins stable que le secteur public. Cette situation soulève la double nécessité d'une collaboration plus étroite de l'État avec le secteur privé et d'une intégration des dimensions éducation et santé dans l'aménagement urbain comme levier d'amélioration de l'accessibilité géographique aux structures scolaires et sanitaires.

La décentralisation est perçue comme un chemin accéléré du développement local, mouvement ascendant dont l'impulsion de base vient des acteurs locaux qui prennent en charge le développement de leur propre territoire par rapport à leurs besoins et ressources mobilisables. Depuis 1996, la ville de Yamoussoukro est érigée en District Autonome qui, selon la loi, est une collectivité territoriale de type particulier dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Le transfert effectif des compétences aux collectivités locales rencontre encore d'énormes difficultés en Afrique subsaharienne. Au nombre de celles-ci, on note l'insuffisance de satisfaction par l'État des besoins financiers, matériels et humains des entités décentralisées et surtout la faiblesse des ressources locales propres (Syll, 2005). En outre, le citoyen a la capacité d'investir l'espace, le façonner pour le faire devenir sien. Il peut produire ainsi des formes urbaines et développer des rapports inédits à l'espace (Choplin, 2006). Il est donc l'un des acteurs clefs du devenir de la ville. La société civile est même présentée comme un élément incontournable aux politiques de développement dans les pays du sud. Dans notre cas d'étude, les populations locales qui sont les bénéficiaires des actions de développement, n'ont pas été sollicitées dans l'élaboration du projet. La ville enregistre alors une faible participation citoyenne aux mécanismes et stratégies de développement mises en œuvre par les pouvoirs publics.

L'originalité du projet de création volontariste de Yamoussoukro peut-t-il survivre à l'usure du temps, aux changements de la conjoncture politique et sociale ? Le souci d'une certaine image ou « dignité » de Yamoussoukro (Dubresson, Jaglin, 1993) peut-t-il résisté à la crise économique ? La ville de Yamoussoukro peut-elle jouer pleinement le rôle d'une capitale nationale dans le futur ? À ce questionnement, l'analyse a permis de déterminer des indicateurs d'ordre géographique, éducatif, administratif ou politique, susceptibles de constituer des leviers de pérennisation de la ville nouvelle de Yamoussoukro.

5. CONCLUSIONS

Contrairement à Brasília qui a contribué de manière notable à arrimer solidement l'intérieur du pays à sa frange littorale et qui constitue aujourd'hui l'un des principaux foyers d'attraction du Brésil, Yamoussoukro n'a pas réussi à conquérir l'intérieur du pays et donc à rééquilibrer la distribution de la population ivoirienne ni même à abriter les sièges des pouvoirs de l'État. Les attributs du pouvoir exécutif et l'appareil de production du pays sont toujours concentrés à Abidjan qui croit à un rythme effréné. Yamoussoukro est restée une ville de taille moyenne comme nombre de localités de l'intérieur avec une dynamique économique très modeste qui fait d'elle une cité de fonctionnaires et d'écoliers. Cette situation pourrait se justifier par une absence de planification rigoureuse à l'origine du projet, la non-intégration au projet des populations urbaines notamment autochtones, l'inadaptation de certains chantiers aux spécificités locales et une décentralisation encore approximative. Il en résulte un chapelet de problèmes notamment sanitaires, environnementaux, infrastructurels et socioéconomiques qui affectent l'image de la ville. Si la capitale administrative ivoirienne n'est pas en souffrance actuellement, elle reste tout de même dans un relatif état stationnaire qui suscite des interrogations sur sa capacité à résister au temps. Notre analyse nous a permis de déterminer des indicateurs susceptibles d'être des piliers pouvant garantir une certaine pérennité de la ville. Ces indicateurs sont d'ordre géographique, éducatif, politique et administratif.

6. RÉFÉRENCES

- AUBERTIN, C., VIDAL, L. 1998. Brasília : les axes de l'utopie urbaine. In Deler J-P., Lebris
BNETD. 1997. Plan d'Urbanisme Directeur Yamoussoukro, rapport de synthèse, 90 p.
CHOPLIN, A. 2006, Fabriquer des villes-capitales entre monde arabe et Afrique noire.

- DE ANDRADE MATHIEU, M., COSTA BARBOSA FERREIRA, I., COURET, D. 2006, Brasília : ville fermée, environnement ouvert, Paris, IRD Editions, collection Latitude 23, 216 p.
- DUBRESSON, A., JAGLIN, S. 1993, Gérer la ville du prince : le difficile exercice communal à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire). IFU, Université Paris X-Nanterre, 68 p.
- GRENIÉ, F. 1973, Yamoussoukro, étude urbaine : contribution à l'étude des petites villes de Côte d'Ivoire, mémoire maîtrise, Abidjan, IGT, 93 p.
- HARANG, M. 2007. La carte sanitaire à l'épreuve des pratiques sanitaires des citoyens : analyse des aires d'attraction des structures de soins à Ouagadougou (Burkina Faso) », Territoire en mouvement, Revue de géographie et aménagement.
- HEUZE, C. 1986. Emergence d'une capitale, Brasília. In Frontières, mythes et pratiques (Brésil, Nicaragua, Malaysia), Cahiers des sciences humaines, pp. 429-442.
- LOUCOU, J-N. 1989. Yamoussoukro : guide pratique, Ministère de l'information, Abidjan, 62 p.
- PIERMAY, J-L. 2003. L'apprentissage de la ville en Afrique sud-saharienne. Le Mouvement Social, n°204, pp. 35-46.
- POURTIER, R. 1999. Villes africaines, Documentation photographique, n°8009, p. 40.
- ROCHEFORT, M. 2000, Le défi urbain dans les pays du sud, Paris, L'harmattan, Collection Géographie en liberté, 184 p.
- SCHNEIER, G. (eds) 2000. Les métropoles du Sud au risque de la culture planétaire. Paris, Collection Hommes et Sociétés, pp. 34-55.
- SYLL, O. 2005. Les échanges entre collectivités décentralisées d'Afrique subsaharienne et de l'Union Européenne : une réussite si la condition de la réciprocité est respectée, mémoire master, Besançon, Université de Franche-Comté, 106 p.